



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

## PERMANENCE FINANCES PUBLIQUES

Un agent des Finances publiques vous accueille

**Sur rendez-vous un jeudi sur deux, de 8h30 à 12h30**

Pour prendre RDV, connectez-vous sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) (depuis votre espace particulier ou via la rubrique Contact) ou téléphonez à votre SIP de rattachement (03 27 20 52 20)

**À l'Hôtel de Ville de Jenlain**

68 Rue Nationale 59144 Jenlain

Un accueil de proximité y est assuré  
comprenant l'offre de service suivante :

- Assistance au paiement et aux démarches en ligne
- Aide à la déclaration des revenus
- Gestion du prélèvement à la source
- Informations générales sur les démarches fiscales, les impôts locaux et le paiement des créances locales et des amendes
- Éclairage personnalisé au regard de votre situation fiscale
- Dépôt d'une réclamation ou d'une demande de remise gracieuse ou de délais de paiement
- Achat en ligne de timbres fiscaux